

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Ici, l'innovation prend racine

Préambule

Le Parc naturel des Sources (PNS), issu d'un partenariat public-privé entre les communes de Spa, de Stoumont, le groupe Spadel et l'ASBL Domaine de Bérinzenne, a été reconnu par le Gouvernement wallon le 06 juillet 2017.

L'ASBL Commission de Gestion du Parc naturel des Sources a été créée lors de son Assemblée générale constitutive le 27 février 2018 (publication au Moniteur belge en date du 05 mars 2018) et son équipe technique a été mise en place en juillet de la même année.

Contact

DUMOULIN Valérie
Directrice

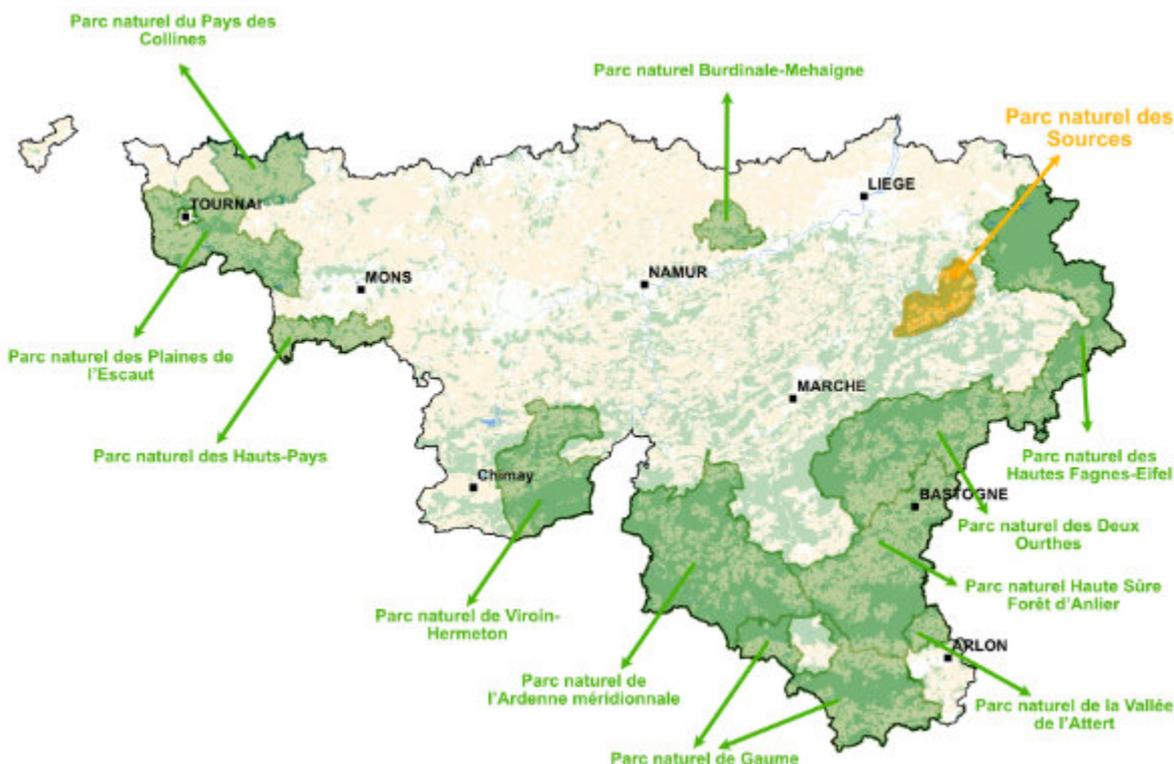
Bérinzenne, 6
4900 SPA

Tél : 087/63.22.05

Mail : v.dumoulin@parcnatureldessources.be

Photographies

Sauf mention contraire, toutes les photographies ont été prises par l'équipe du Parc naturel des Sources. Page de couverture ©Thomas MEUNIER



Localisation du Parc naturel des Sources au sein des autres Parcs naturels de Wallonie
(Carte réalisée sur la base d'une carte fournie par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie)



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Préambule | 2 |
| 1. Dynamique générale | 4 |
| 1.1. Rappel des grandes orientations stratégiques | 4 |
| 1.2. Principales collaborations | 5 |
| 2. Activités - Projets 2022 | 6 |
| 2.1. Recherche de financement | 6 |
| 2.2. Mise en œuvre du Plan de Gestion | 7 |
| 2.3. Activités complémentaires | 19 |
| 2.4. Actions spécifiques à la subvention « Biodiversité » | 20 |
| 3. Actions de communication | 21 |
| 4. Affectation du personnel | 24 |
| 5. Composition de la Commission de Gestion et du Conseil d'administration | 25 |
| 6. Financement | 27 |
| Annexes - Tableaux synthétiques des actions 2022 | 28 |

1. Dynamique générale

1.1. Rappel des grandes orientations stratégiques

Le plan de travail 2022 s'est basé sur les objectifs stratégiques et opérationnels retenus pour l'élaboration du Plan de Gestion du Parc naturel des Sources (ci-après mentionné PNS), lequel découle directement des missions prévues par les textes législatifs, à savoir :

- assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager du Parc naturel ;
- contribuer, dans les limites du périmètre du Parc naturel, à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- encourager le développement durable sur le territoire du Parc naturel, en contribuant au développement local, sur les plans économique et social, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie ;
- organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- participer à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'espace rural, au test de processus et méthodes innovants de planification, ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes européens et de coopération territoriale européenne ;
- rechercher la collaboration entre les parcs naturels et, le cas échéant, la collaboration transfrontalière avec les zones similaires des régions ou pays limitrophes ;
- susciter la mise en œuvre d'opérations de développement rural dans les communes qui le composent et veiller à ce que la cohérence des projets transcommunaux dans le cadre des programmes communaux de développement rural soit assurée.

La vocation première du PNS étant la **préservation et la restauration du patrimoine**, naturel surtout, mais bâti également, les projets ont été orientés principalement dans cette optique, tout en envisageant le développement durable.

Outre les actions concrètes réalisées dans le cadre des objectifs prévus dans le Plan de Gestion (PdG), l'année 2022 a également été consacrée à la poursuite de :

- l'appropriation du territoire et de ses enjeux par l'équipe technique ;
- la prise de contact avec les partenaires potentiels (forces vives du territoire) ;
- aux échanges avec la population (demandes croissantes) ;
- la conception d'outils de communication ;
- etc.

1.2. Principales collaborations

Outre les collaborations évidentes avec les partenaires fondateurs du Parc naturel des Sources, des échanges et synergies ont eu lieu entre le PNS et les structures/acteurs suivants :

- la Fédération des Parcs naturels de Wallonie (FPNW) et l'ensemble des Parcs naturels wallons
- le Contrat de Rivière Amblève-Rour (CRA)
- le Contrat de Rivière Vesdre (CRV)
- le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Stoumont
- les cantonnements DNF de Spa et Aywaille
- le DEMNA, notamment le Réseau Loup
- la Haute École de la Province de Liège (HEPL) - Département des Sciences agronomiques (La Reid)
- ULiège
- Natagriwal
- Ecofirst
- des agriculteurs
- des entrepreneurs locaux
- la Cellule d'Appui à la Petite forêt Privée (CAPFP)
- des gestionnaires forestiers
- Forêt.Nature
- la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB)
- le Fagotin
- le Groupe d'Astronomie de Spa
- la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève
- la Maison du Tourisme Spa Hautes-Fagnes Ardennes
- le GREOVA
- le Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize
- le Centre culturel de Spa-Jalhay-Stoumont (CCSJS)
- Fourrages.Mieux
- AgraOst
- le Conseil cynégétique de Spa-Stavelot-Stoumont
- l'asbl Tous à Pied
- la fondation Be Planet !
- ...

Des contacts supplémentaires ont été entrepris afin d'évaluer d'autres possibilités de collaboration future. Comme les années précédentes, la prise de contact avec les forces vives du territoire a constitué un point important pour le bon ancrage du parc.



2. Activités - Projets 2022

2.1. Recherche de financement

Appels à projets

L'équipe du PNS a répondu à plusieurs appels à projets et a également participé au dépôt de différents projets dont la coordination a été assurée par une structure partenaire :

| Nom du projet ou cadre de l'AAP | Porteur de projet |
|---|----------------------------|
| Subside « Biodiversité » du SPWARNE | Parc naturel des Sources |
| Proposition de projets dans le cadre de la fondation Roi Baudoin | Parc naturel des Sources |
| COFORLIFE (LIFE Climat) | Forêt.Nature |
| Mindchangers : Trainee for change | Forêt.Nature |
| Offre de formations en matière d'éducation à l'environnement – Plan de Relance de la Wallonie | Asbl Domaine de Bérinzenne |
| Mindchangers : des régions et leurs jeunes s'engagent pour la planète et ses habitants.e.s | Asbl Le Fagotin |

Comme les années précédentes, la principale difficulté rencontrée pour répondre à des appels à projets en 2022 est le manque de temps. Si les idées et les sollicitations extérieures abondent, la charge de travail de l'équipe est au maximum des possibilités, tant pour répondre à des appels à projet que pour mettre en œuvre les projets qui seraient retenus.

Demandes de soutien financier

L'équipe du PNS a déposé 1 dossier de financement «Yes We Plant».

Aucune autre demande de soutien financier n'a été introduite en 2022.

Par contre, le Parc naturel des Sources a été sollicité par la SA Spadel - un de ses partenaires privés - afin d'établir un listing d'actions en faveur de la biodiversité dont la mise en œuvre pourra être assurée par l'équipe.



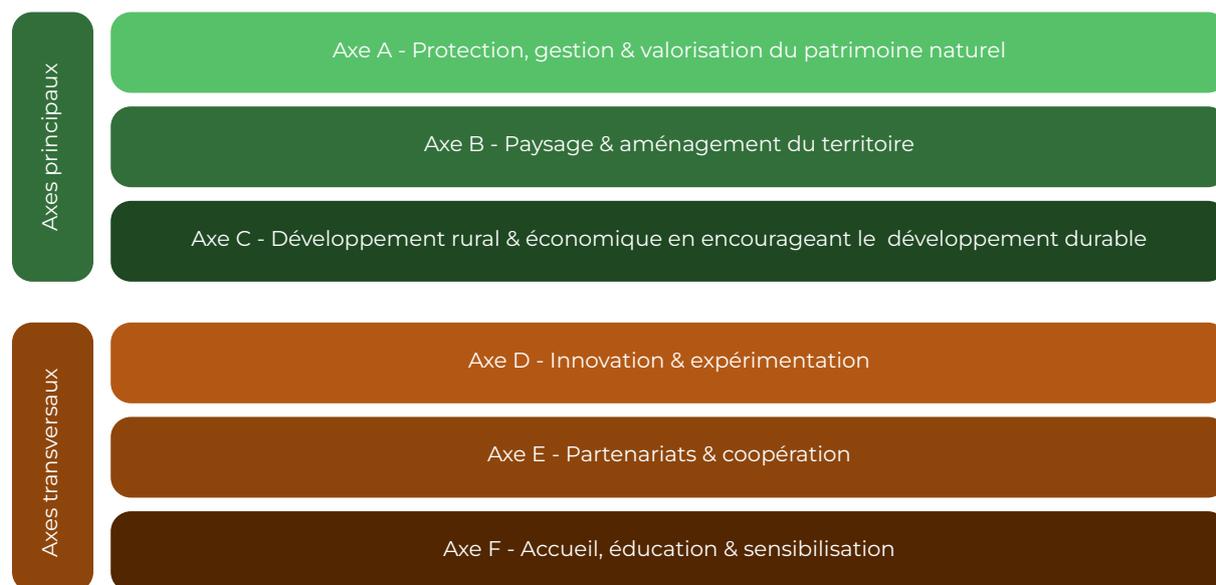
2.2. Mise en œuvre du Plan de Gestion

Les actions présentées dans les pages suivantes sont classées en fonction des 6 axes prévus par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

Les références mentionnées sous le titre de chaque action se rapportent aux objectifs principaux (stratégique et opérationnel) du PdG.

Ainsi [1;3] fait référence à l'objectif stratégique 1 et l'objectif opérationnel 3.

Enfin, les tableaux synthétiques (voir en annexe) donnent une vision complète des actions mises en œuvre en 2022 et mettent en évidence les contributions principales (en gras) et secondaires aux objectifs du Plan de Gestion.

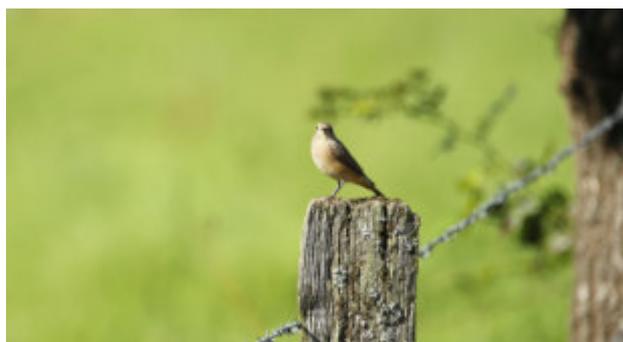
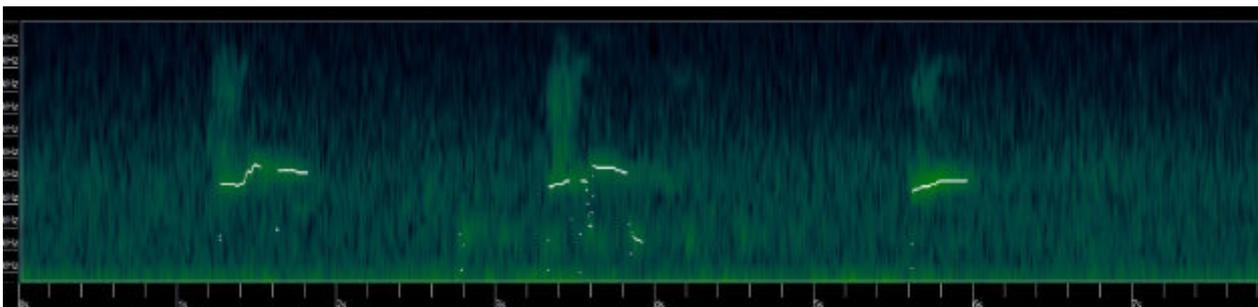


Participation à l'étude du réseau écologique [1;1]

De nombreux inventaires biologiques visant à améliorer la connaissance du réseau ont été réalisés afin, *in fine*, de pouvoir identifier les actions à entreprendre sur le territoire pour préserver au maximum la biodiversité. Différentes techniques ont été utilisées : observation aux jumelles et points d'écoute pour les oiseaux, plaques déposées au sol pour les reptiles, nasses dans les points d'eau pour les amphibiens, filets pour les papillons et les libellules ou encore appareil enregistreur

d'ultrasons pour les chauves-souris, etc. Les premiers résultats sont très réjouissants : le territoire accueille par exemple 16 espèces (sp.) de chauves-souris, 6 sp. de reptiles, 10 sp. d'amphibiens, 45 sp. de papillons, 32 sp. de libellules et 115 sp. d'oiseaux nicheurs !

Ce projet, initié en 2021 et financé par des subsides privés d'Elia et de Spadel SA, se clôturera en 2023.



Suivis botaniques [1;1]

Dans le cadre du suivi after-LIFE du projet LIFE Ardenne liégeoise, l'équipe du parc naturel a assuré le suivi botanique de zones tourbeuses/paratourbeuses restaurées par le projet et situées sur le territoire. En 2022, 16 transects, soit 64 placettes de 4m² ont été inventoriées selon des relevés de végétation effectués de manière qualitative et quantitative.

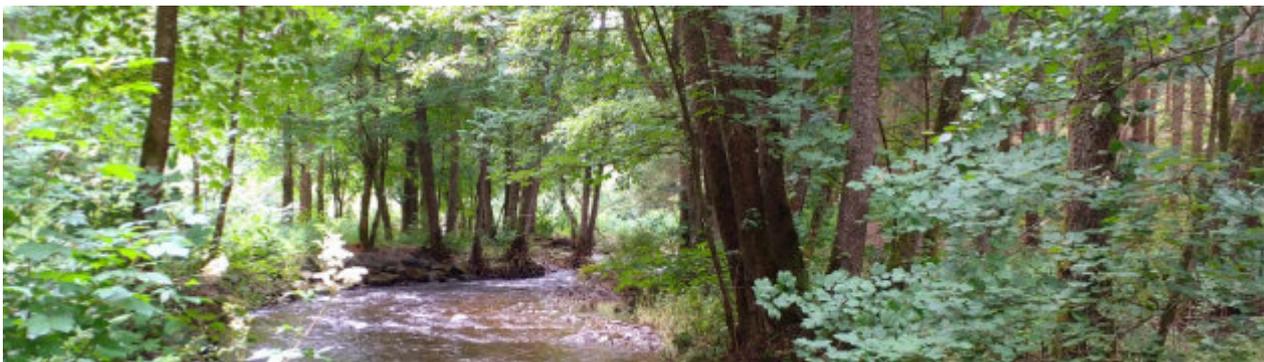
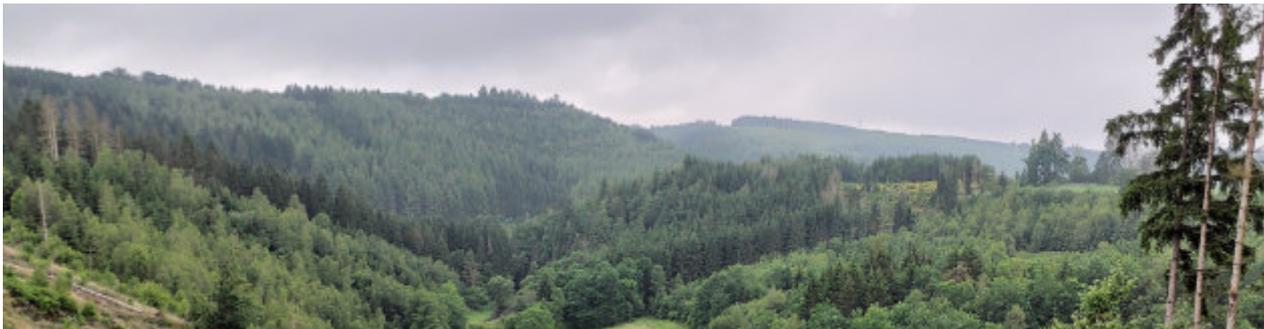


LIFE Vallées ardennaises [1;1]

En tant que partenaire de l'ASBL Domaine de Bérinzenne, le PNS participe – au même titre que le Parc naturel Hautes-Fagnes Eifel et le Parc naturel des Deux Ourthes – au LIFE Nature relatif à la restauration des fonds de vallées ardennaises, débuté en octobre 2020.

En 2022, de nombreuses propositions d'indemnisation pour désenrêsinement ont été

signées par des privés ou des communes. Des conventions communales ont également été finalisées (visites de terrain, rédaction des conventions et signatures). Enfin, la rédaction de templates pour les permis d'urbanisme relatifs à la restauration d'annexes hydrauliques a également été entreprise au cours de cette année par le chargé de mission du PNS.



Gestion du site Natura 2000 BE33029 [1;2]

Ce projet a été initié en août 2020 dans le cadre d'un marché public lancé par le LIFE BNIP. À l'échelle du PNS, le projet visait la mise en œuvre du plan de gestion du site Natura 2000 de la Basse Vallée de la Liègne.

En 2022, les négociations entamées en 2021 avec les propriétaires se sont poursuivies

jusqu'au terme du marché (octobre 2022) et même au-delà étant donné : 1) leur réelle volonté d'améliorer leurs parcelles pour mieux accueillir la biodiversité, 2) leur besoin de soutien dans ces démarches. Le parc a ainsi entamé l'accompagnement de certains projets afin qu'ils puissent se concrétiser.

Mise en oeuvre de projets « biodiversité » dans le cadre de mesures compensatoires [1;3]

Dans le cadre de la grande boucle de l'Est (nouvelle ligne à haute tension d'Elia), le PNS est porteur de projet, pour la commune de Stoumont, des actions compensatoires suivantes :

- plantation de haies : 1.900 mètres de haies chez 3 privés ;
- plantation avec protection de futurs « Arbres de demain » : 20 arbres (chênes sessiles et tilleuls à petites feuilles) chez des privés également ;

- creusement de mares : 17 points d'eau prévus, sur des parcelles communales et sur des parcelles agricoles privées, hors structure écologique principale.

L'entièreté des démarches (appels aux privés intéressés, plans de restauration, négociations, marchés, permis d'urbanisme, ...) ont été finalisées en 2022. Les plantations sont prévues pour 2023 et le creusement des mares est planifié pour le printemps 2023, si les permis sont accordés.



Oasis de biodiversité [1;1]

Le parc a été sollicité et est financé par Spa Monopole pour l'aménagement de deux zones de captage : l'une à Malchamps, l'autre à Bronromme. Le projet en est actuellement à son commencement et les premières étapes

préalables ont été réalisées : inventaires sur le terrain, éligibilité en site de grand intérêt biologique (SGIB), proposition d'aménagements en faveur de la biodiversité (haies, mares, arbres isolés, pâturage, etc.).

Autres actions réalisées en lien avec l'axe A, dont certaines sont récurrentes :

- suivi scientifique de la faune et de la flore sur les sites restaurés / aménagés par le parc naturel ;
- suivi et gestion des invasives sur un site annuellement géré par le PNS. Les espèces invasives au sens large ont été encodées à l'opportunité lors des inventaires du réseau écologique ;
- poursuite du projet de création d'un réseau de mares dans la structure écologique principale : 10 nouveaux points d'eau creusés en 2022 et démarches administratives pour de nouveaux dossiers à concrétiser en 2023 (permis d'urbanisme, montage de PwDR, création de SGIB, etc.) ;
- poursuite des échanges entrepris avec des privés intéressés par un projet de diversification de leur(s) parcelle(s) (plantations, ...) ;
- etc.



Analyse contextuelle menée dans le cadre de la Charte paysagère [5;16]

En 2022, les analyses descriptive et évaluative ont été finalisées. Deux réunions du Comité de Pilotage (CoPi) ont été organisées. Elles ont permis de valider l'ensemble du contenu de l'analyse descriptive, reprenant les volets « milieux physiques, biologiques, anthropiques », « paysages » et analyse

évolutive (historique et prospectif). Parallèlement, la charte a été introduite auprès des conseils communaux qui ont en un second temps hiérarchisé les enjeux préalablement formulés par le CoPi. Ainsi, six ateliers participatifs ont été proposés aux membres du CoPi, des CCATM et Conseils communaux.

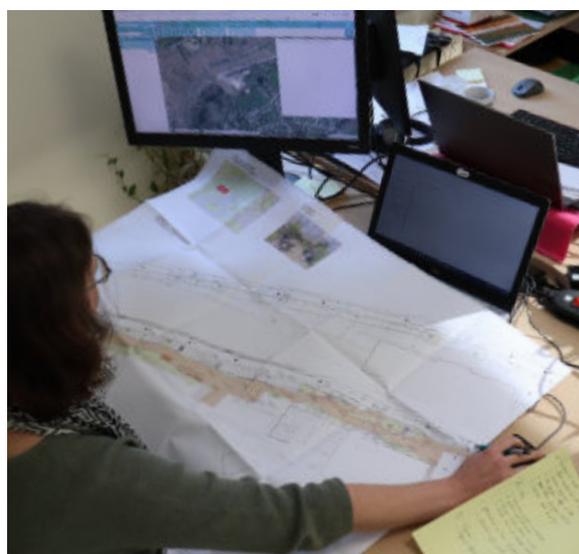
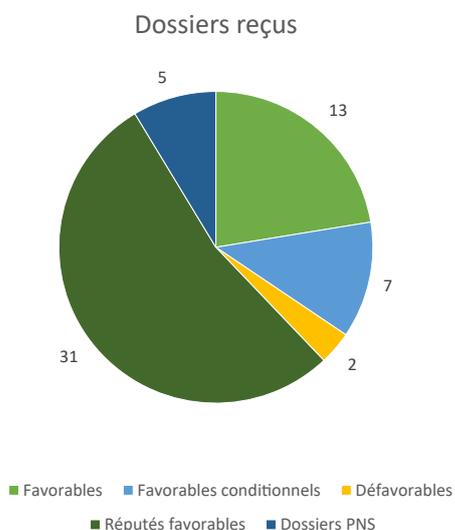


Remise d'avis en matière d'urbanisme [6;18]

Via sa sous-commission en aménagement du territoire (SCATU), le PNS a répondu à 22 demandes d'avis (18 pour Spa, 4 pour Stoumont) sur des projets impactant le paysage et/ou l'environnement de manière significative : construction de logements collectifs, aménagement d'un tronçon de Ravel, réaménagement d'équipements publics, intervention sur le patrimoine bâti et naturel, projets touristiques, projets énergétiques, etc.

PNS. Après analyse sommaire, la SCATU n'a pas jugé utile de rendre avis sur ces dossiers – dès lors réputés favorables - étant donné qu'ils ne présentaient pas d'enjeux majeurs ou avaient peu d'impacts paysagers et/ou environnementaux, certains entraînant même des effets positifs. Enfin, 5 demandes d'avis sur des projets du PNS (creusement de mares, plateforme d'observation) ont été soumises à la sous-commission. Celles-ci ont fait l'objet d'un courrier précisant que le parc était partie prenante et dès lors non légitimes pour rendre avis.

En outre, 31 autres demandes d'avis (21 pour Spa, 10 pour Stoumont) ont été soumises au



Projet sur la pollution lumineuse [8;22]

Suite à un premier état des lieux des points lumineux problématiques réalisé en 2021, des échanges avec des entreprises privées du territoire ont été organisés. Ces discussions ont permis de leur présenter la situation afin d'envisager des pistes d'amélioration pour diminuer l'impact de leurs éclairages.



Aménagement du site classé de la Chapelle Saint-Gilles [7;20]

Grâce au soutien du service technique de la commune de Stoumont, ce site dit "le Caty", au centre du village de Chauveheid, est désormais pourvu d'une aire de pique-nique agrémentée

deux bancs supplémentaires donnant une vue l'un sur la vallée et l'autre sur la chapelle, ainsi que d'un panneau explicatif retraçant l'histoire du lieu.

Installation d'une plateforme d'observation du paysage au Rouge Thier [5;16]

Une plateforme en bois local de 4m de hauteur a été installée au Rouge Thier, sur la commune de Stoumont. Offrant une vue dégagée à 360°, l'ouvrage fait du lieu un endroit privilégié pour sensibiliser tous les publics aux différents paysages environnants (villages, milieux agricoles et forestiers).



Autres actions réalisées en lien avec l'axe B, dont certaines sont récurrentes :

- missions de conseil et de concertation, principalement entre le pôle « aménagement du territoire » et le pôle « biodiversité » du PNS, afin d'intégrer le plus en amont possible les aspects environnementaux, paysagers et légaux en lien avec les différents projets du PNS ;
- etc.

Cadastre des chemins et sentiers [13;34]

Le projet de cadastre des chemins et sentiers du territoire initié en 2021 en partenariat avec l'asbl Tous à Pied s'est poursuivi en 2022 avec un important travail de terrain assuré par un Groupe de Travail « Chemins&sentiers » constitué essentiellement de citoyens. Ceux-ci ont arpenté le territoire afin de vérifier la cartographie de droit réalisée par Tous à Pied et fournir toute une série de données intégrées dans la cartographie de fait, laquelle sera utile pour la suite du projet prévue en 2023.



Autres actions réalisées en lien avec l'axe C, dont certaines sont récurrentes :

- une rencontre entre l'Association forestière des Sources et un des Conseils cynégétiques du territoire a été organisée dans le but de mener
 - une réflexion sur la surdensité des populations de gibier sur le territoire ;
 - etc.



Inventaires acoustiques [15;39]

L'enregistrement des ultrasons des chauves-souris n'étant possible que lors des périodes d'activité de ces dernières, à savoir d'avril à octobre, l'équipe a souhaité rentabiliser l'appareil pouvant enregistrer l'ultrasonique en utilisant une seconde entrée pouvant capter dans l'audible. Celle-ci, prévue initialement pour

enregistrer le son des amphibiens, a été testée pour enregistrer les oiseaux nocturnes et migrateurs. Peu utilisée par le monde scientifique pour ces groupes, cette technique a toutefois permis de mettre en évidence plusieurs espèces comme le Hibou Grand-Duc ou la Chouette effraie.

Suivi de la pression des cervidés en prairie [16;40]

A la suite d'une interpellation émanant du monde agricole, le parc naturel - en collaboration avec Fourrages.Mieux et AgraOst - a procédé à la pose de cages permettant de mesurer la consommation d'herbage dans les prés de fauche par le grand gibier. Au total, ce sont 6 cages d'1 mètre sur 3 qui ont été posées dans le courant du mois de janvier 2022. Les échantillons, prélevés avant la première coupe de début mai, ainsi que les analyses des résultats obtenus hors et sous cages ont été réalisés par Fourrages.Mieux.



Accueil de stagiaires [16;40]

Cette année, le parc a accueilli deux stagiaires. Le premier provenait de l'université de Blois (France) et a travaillé sur la cartographie relative à la ligne de conduite sur l'éolien, un outil à l'usage de SCATU en prévision des futures demandes d'avis éventuelles. Le second était un étudiant de la Reid qui s'est penché sur le suivi de la salamandre (*Salamandra salamandra*) au sein du PNS.

L'équipe du parc a également apporté son soutien à une stagiaire en sociologie encadrée par la CAPFP. Cette étudiante a notamment produit un travail sur les associations forestières wallonnes ainsi que sur la perception de la forêt par ses différents usagers.

Autres actions en lien avec l'axe D, dont certaines sont récurrentes :

- poursuite de l'animation de l'Association forestière des Sources, une nouvelle forme de réseautage destiné aux propriétaires forestiers privés en phase « test » depuis mai 2021 ;
- installation d'un nichoir connecté ;
- etc.

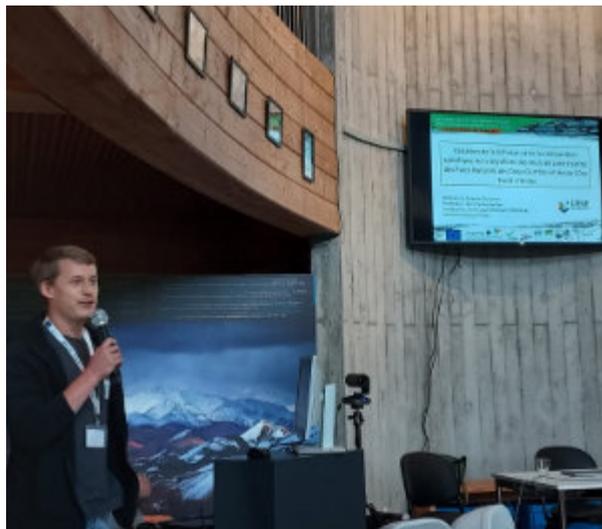


Échanges avec la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et échanges inter-parcs [17;44]

Dans la continuité des années précédentes, les échanges entre les Parcs et la Fédération ont été nombreux.

Dans ce cadre, l'équipe du PNS a apporté un soutien au Parc naturel Burdinale-Mehaigne dans la finalisation et la précision du travail cartographique entamé sur leur structure écologique principale.

L'équipe a également participé, en partenariat avec le PNDO et le PNHSFA, à la présentation des résultats d'un mémoire au colloque de clôture du projet Interreg « Pierre sèche ».



Animation de la Commission « Eau » [19;46]

Rassemblant depuis fin 2021 les acteurs du territoire en lien avec l'eau (Contrats de Rivière, le Domaine de Bérinzenne, Spadel, des représentants des communes, les échevins en charge de l'eau et autres forces vives du

territoire), la Commission « Eau » s'est réunie à plusieurs reprises en 2022 avec pour finalité l'établissement d'une liste d'enjeux pour le territoire et une priorisation des actions à mener.

Autres actions en lien avec l'axe E, dont certaines sont récurrentes :

- poursuite de l'animation du GT Biodiversité de Spa ;
- organisation, en collaboration avec les communes et le PCDN, de la distribution gratuite d'arbres lors de la semaine de l'arbre ;
- rencontre des forestiers du Parc naturel régional du Massif des Bauges ;
- etc.



Conférences, formations et balades thématiques [26]

En 2022, le PNS a organisé ou co-organisé plusieurs formations (formation des ouvriers communaux de Spa et de Stoumont par Adalia, initiation au tronçonnage, reconnaissance des traces de mustélidés) et une conférence (Impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité). Ces actions ne sont pas mentionnées telles quelles dans les objectifs du PdG mais s'y intègrent pourtant entièrement. Une rubrique générale « Formations et conférences » a dès

lors été ajoutée à l'axe F. Parallèlement, le PNS a proposé deux moments d'échanges (balades thématiques) autour des impacts de l'éclairage. Le premier a eu lieu à Spa dans le cadre de « La nuit de l'obscurité » en partenariat avec le GAS et le second s'est déroulé à Stoumont, dans le cadre de l'extinction de l'éclairage public et auquel ORES, la police, les communes de Plombière et de Stoumont et les citoyens ont participé.



Introduction à la Charte paysagère [23;59]

En 2022, quatre présentations de « l'outil charte paysagère » ont été réalisées à destination des CCATM et Conseils communaux. Une présentation de l'analyse contextuelle de la charte a également été proposée aux communes, AG et PO du parc naturel. Ces actions ont permis aux acteurs locaux de s'informer sur la teneur et portée du document et/ou de s'inscrire dans la dynamique participative autour de la charte.



Accueil de l'Association forestière du Parc naturel régional du Massif des Bauges [25;63]

En mai, une délégation de forestiers des Bauges - territoire de l'Association du Parc naturel régional du Massif des Bauges dont le PNS et la CAPFP se sont inspirés pour créer l'Association forestière des Sources - s'est déplacée pour une

tournée des forêts et initiatives wallonnes. Une de ces journées s'est déroulée au sein du Parc naturel des Sources, alliant visites de terrain et présentation/retours d'expériences entre différents acteurs du secteur forestier.



Inauguration du projet Natur'Accessible au PNS [20;49]

Le Parc naturel des Sources a pu valoriser son potentiel d'accueil pour le public à besoins spécifiques au travers de l'inauguration du projet Natur'Accessible – un projet d'inclusion

des personnes porteuses de handicap - qui a porté sur l'ensemble des parcours réalisés (en Natura 2000 ou à proximité directe) par les parcs naturels wallons.



Autres actions réalisées en lien avec l'axe F, dont certaines sont récurrentes :

- préparation d'une balade autonome en suivant un roadbook pour les journées wallonnes de l'eau des Contrats de Rivière Vesdre et Amblève ;
- dans tous ses projets, le PNS porte une attention toute particulière à communiquer et sensibiliser les différents acteurs : élus, partenaires, citoyens, etc ;
- etc.

D'une manière générale, toutes les actions de communication développées au point 3 de ce rapport (p.21) font partie intégrante de cet axe F.

2.3. Activités complémentaires

Certains projets prévus dans le programme des activités n'ont pu être mis en place ou poursuivis et ce, généralement par faute de temps à y consacrer. C'est notamment le cas de la Fête du Parc, de la participation à la semaine de la mobilité, et du dossier de mise en place d'une Maison du Parc.

Pour la même raison, d'autres sollicitations n'ont pas pu se concrétiser. En effet, certaines nouvelles demandes relatives à la mise en œuvre de projets intéressants n'ont pas pu voir le jour par manque de moyens humains. Parmi ces projets, citons entre autres :

- la restauration d'un ou plusieurs canaux d'abaissement dans la vallée de la Lienne ;
- un projet d'étude sur la Chouette chevêche ;
- la revalorisation de l'arboretum de Tahanfagne (Spa).

Par contre, à côté des projets prévus dans le programme, le parc naturel a participé à des actions/activités diverses telles que :

- des relevés biologiques pour alimenter le nouvel atlas herpéthologique ;
- des vérifications de témoignages dans le cadre du soutien au Réseau loup ;

- la réorganisation d'une rencontre annuelle avec les chefs et agents DNF des cantonnements du territoire, les échevins de la forêt et la CAPFP ;
- de nombreuses réunions extérieures (PCDN, Assemblées générales des partenaires, ...) ;
- la participation aux GT et autres événements organisés par la FPNW : charte paysagère, GT nature, GT directions, Journées européennes des Parcs, Congrès des Parcs, etc. ;
- le suivi d'un photographe professionnel pour la réalisation de photos du territoire dans le cadre d'un marché lancé par la FPNW ;
- l'accueil des rencontres annuelles des directions avec visite de terrain ;
- etc.

Une mission de conseil et d'information générale - sans qu'elle ne soit liée à une action en particulier - a aussi été assurée par le parc naturel. Ainsi, l'équipe a répondu à de nombreuses interrogations émanant de citoyens ou structures diverses sur des thématiques telles que :

- la législation en vigueur (fermeture des chemins, abattages d'arbres, plantation de haies, chasse, Natura 2000,...) ;
- les haies et la procédure de reconnaissance en AHREM d'un élément présentant toutes les caractéristiques d'un individu remarquable ;
- la gestion forestière ;
- les soins aux animaux sauvages blessés ;
- la création de SGIB chez un privé ;
- etc.

L'avis de l'équipe du parc naturel a également été sollicité par des citoyens - de façon ponctuelle et informelle - pour différents projets de territoire.

Le parc naturel a en outre été amené à accueillir des visiteurs sur le Domaine (infos sur les balades, les accès PMR, ...), bien que ce service soit assuré par l'Asbl Domaine de Bérinzenne.

Enfin, un enjeu important pour la qualité du travail est la formation de l'équipe et les échanges d'expériences, notamment avec les autres parcs naturels. En 2022, l'équipe a participé à différentes activités/modules tels que :

- une série d'ateliers sur l'entretien et les soins du verger ;
- une journée de reconnaissance des indices de présence des mustélidés ;
- une formation sur les essences alternatives et mélanges à l'arboretum de Spa ;
- une initiation à l'utilisation de la tronçonneuse ;
- une formation à la lecture paysagère ;
- un colloque sur le tourisme bienveillant ;
- un Mooc Natur'Adapt ;
- une formation "Assurer une interview radio/tv" ;
- un module de 3 jours sur la gestion d'équipe ;
- des formations sur les marchés publics, sur la comptabilité des asbl, une séance d'information sur les nouveaux marchés publics en assurances ;

ainsi qu'à différents moments d'échanges entre équipes, plus informels mais tout aussi formateurs.

2.4. Actions spécifiques à la subvention « Biodiversité »

Plus de 80% de cette subvention est dédiée à couvrir une partie des frais de personnel du chargé de mission « Nature & Biodiversité » qui a notamment mis en œuvre les actions 1, 2, 4, 5 et 6 de l'axe A présenté dans ce rapport.

Un chantier de terrassement pour la réparation de quelques mares creusées en 2021 et dont les

digues présentaient des brèches suite à la succession de gel-dégel hivernal a également pu être réalisé grâce à cette subvention. Enfin, des petites dépenses liées aux projets « nature » ont pu être assurées : achat de plaques à reptiles, d'un Song Meter Mini Bat (enregistreur acoustique et ultrasonique), de nasses pour amphibiens, etc.



3. Actions de communication

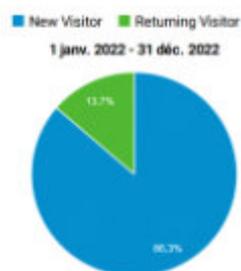
1. Site web

L'équipe poursuit l'alimentation régulière du site web au fil des projets. En 2022, des formulaires de réservation en ligne, des vidéos et autres contenus disponibles sur le site ont permis de le rendre plus dynamique.

Entre janvier et décembre 2022, les statistiques fournies par Google Analytics indiquaient les données suivantes :

- Pages les plus consultées : page d'accueil (FR) & pages relatives aux balades et à la chasse.

- Nombre de visiteurs : 9.690 (dont 86% sont de nouveaux visiteurs)



2. Page Facebook, comptes Instagram et Youtube

La page Facebook du PNS a continué à être alimentée régulièrement et le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter depuis la création du compte.

Ci-dessous, les 3 publications ayant suscité le plus de réactions :



| | Sujets les plus consultés | Nombre de vues | Date de publication |
|---|---------------------------------------|----------------|---------------------|
| 1 | Le parc naturel engage | 15.295 | 18/02/22 |
| 2 | Reportage « Grandeur nature » | 10.709 | 19/08/22 |
| 3 | Plantation arbres isolés | 5.223 | 27/10/22 |
| 4 | Cadastre des sentiers | 4.046 | 09/07/22 |
| 5 | Tournage émission « Grandeur nature » | 3.504 | 14/04/22 |

Le compte Instagram, créé fin 2019 compte 132 abonnés au terme de l'année 2022. C'est encore une fois le manque de temps et de réflexes qui explique la sous-utilisation de ce réseau social.

Enfin, toutes les conférences sont enregistrées et hébergées sur le compte Youtube du parc naturel.

3. Développement de différents supports de communication et création de visuels

L'équipe a continué à consacrer du temps pour développer la mise en page de différents supports :

- Charte paysagère ;
- panneaux : sur la thématique du castor, pour le passage d'itinéraire de promenades en propriété privée, sur l'exploitation forestière et sur les actions de restauration mises en œuvre sur le site du Rond Ploay (Monthouet - Stoumont) ;
- affiches (conférence sur les impacts de la pollution lumineuse) ;
- etc.

Cette action, certes très énergivore, permet grâce à l'expérience acquise de réaliser la plupart des futurs outils de communication du parc naturel.

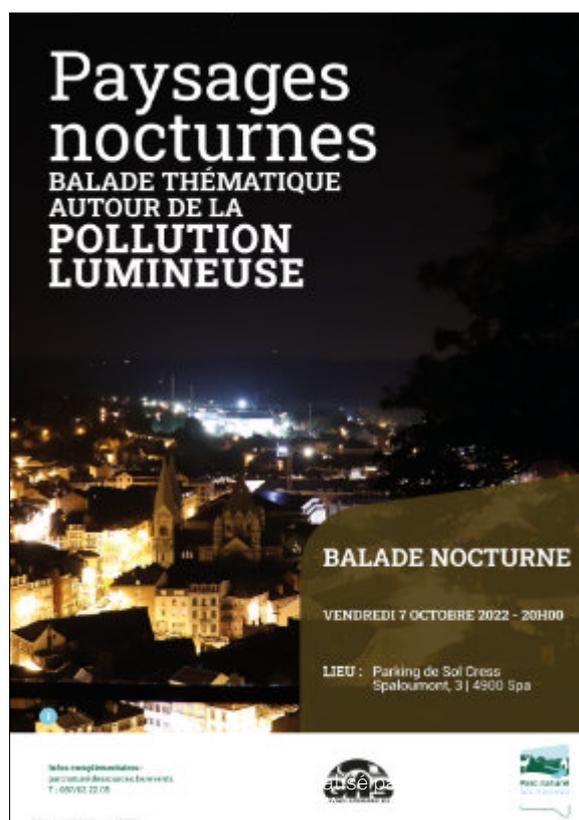
4. Calendrier perpétuel

Un calendrier perpétuel a été réalisé avec, pour chaque mois, un résumé d'une action du parc naturel et un conseil « nature » en lien avec la saison.

5. Grandeur Nature

Dans le cadre d'un marché avec la RTBF porté par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie, chaque parc a bénéficié :

- d'une émission de 26 minutes diffusée sur *La Une* (dimanche 20/08/2022 avec une rediffusion en décembre).
- de 2 heures en radio sur Vivacité (samedi 16h-18h)



- d'un reportage de 3 minutes dans le 6/8 sur *La Une* avec Sarah Depaduwa

La charge de travail pour réaliser l'émission était particulièrement importante (contact avec les intervenants, logistique, etc.) mais elle a donné une belle visibilité au parc.



6. Médias et presse écrite

L'équipe du parc naturel a été sollicitée pour répondre aux demandes suivantes :

- a. intervention dans plusieurs reportages Vedia (télévision locale) sur les sujets suivants :
 - inauguration du projet Natur'Accessible ;
 - accueil du Parc naturel régional du Massif des Bauges ;
 - «formation tronçonneuse» de l'Association forestière des Sources ;
 - balade citoyenne sur la pollution lumineuse et l'extinction de l'éclairage public à Stoumont.

Extinction de l'éclairage public à Stoumont: parlons-en!



21 novembre 2022 15:19 | Stoumont



- b. interview pour différents articles dans la presse locale :
 - inauguration Natur'Accessible (DH + L'Avenir) ;
 - accueil du Parc naturel régional du Massif des Bauges (L'Avenir) ;
- c. rédaction de plusieurs articles dans les bulletins communaux de Spa et de Stoumont ;
- d. participation à un web documentaire par « La Colline d'en face » sur les initiatives de résilience des territoires ;
- e. interview dans le livre de Thomas Meunier et Virginie Hess sur les 100 ans de Spa Monopole.

À côté des actions de communication dans lesquelles l'équipe a apporté sa contribution, le parc naturel est régulièrement mentionné, entre autres dans :

- la newsletter de la CAPFP
- les Carnets des Espaces Naturels d'Ardenne & Gaume
- la presse locale
- différents posts sur Facebook (page des communes, des partenaires, etc.)
- etc.

Toutes ces actions de communication s'inscrivent dans l'axe F : **accueil, éducation & sensibilisation** mais aussi dans les autres axes en fonction de la thématique abordée.



© RTBF

4. Affectation du personnel

Temps de travail - moyenne annuelle



Pascale
Bairin
Chargée
administrative



Pierre
Collard
Chargé de mission
« Nature &
Ruralité »



Valérie
Dumoulin
Directrice



Paul
Crismer
Chargé de mission
« Nature &
Biodiversité »



Hélène
Fauveaux
Chargée de mission
« Aménagement du
territoire »



Corentin De
Keyser
Chargée de mission
« Nature &
Biodiversité »



Charlotte
Damoiseaux
Chargée de mission
« Autres projets »



En soutien :
Stéphanie
Kupper
Chargée de mission
« Eau »

En 2022, les charges salariales (soit près de 5,25 ETP) ont été couvertes par les subsides de fonctionnement octroyés par la Région wallonne, par un apport financier des partenaires fondateurs, par des subsides privés et une infime partie par des fonds LIFE. Plus spécifiquement en ce qui concerne les apports de la Région wallonne, tous les employés ont bénéficié des subsides SPW Agriculture,

Ressources naturelles et Environnement¹ pour une partie au moins de leur salaire. La chargée de mission en aménagement du territoire a également bénéficié du subside SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie², et ce, pour la plus grande partie de ses rémunérations.

¹SPWARNE, anciennement DG03
²SPWTLPE, anciennement DG04

5. Composition de la Commission de Gestion et du Conseil d'administration

5.1. Commission de Gestion (membres effectifs au 28/03/2022)

| Membres fondateurs – partenaires publics | |
|--|-----------------|
| Commune de Stoumont | Commune de Spa |
| Didier GILKINET | Paul MATHY |
| Julie COX | Françoise GUYOT |
| Tanguy WERA | Claude BROUET |
| José DUPONT | Ginette DOYEN |
| Eric DECHAMP | Yves LIBERT |
| Alexandre RENNOTTE | Yoann FREDERIC |

| Membres fondateurs – partenaires privés | |
|---|------------------|
| ASBL Domaine de Bérinzenne | SA Spadel |
| Annick PIRONET | Patrick JOBE |
| Rodolphe SAGEHOMME | Arnaud COLLIGNON |

| Forces vives du territoire | |
|----------------------------|---|
| Dorian KEMPENEERS | ASBL Fagotin |
| Daniel COLLIENNE | Fédération wallonne de l'Agriculture |
| Philippe HOURLAY | MT Spa Hautes-Fagnes Ardenne |
| Maud LACASSE | MT Ourthe-Vesdre-Amblève/GREOVA |
| Laurence FAGOT | HEPL, Département des Sciences agron., La Reid |
| Christine HEINESCH | CR Amblève-Rour |
| Jean-Michel DARCIS | CCGRND Liège |
| Anne-Françoise DE HEPCEE | PCDN Stoumont |
| Alexandra PHILIPPE | C. Culturel Spa-Jalhay-Stoumont |
| Marc ROUXHET | Conseil cynégétique de Spa-Stavelot-Stoumont |

5.2. Conseil d'administration (au 28/03/2022)

| Nom | Fonction |
|--------------------|----------------|
| Didier GILKINET | Président |
| Yoann FREDERIC | Vice-président |
| Patrick JOBE | Trésorier |
| Annick PIRONET | Secrétaire |
| José DUPONT | |
| Eric DECHAMP | |
| Paul MATHY | |
| Claude BROUET | |
| Rodolphe SAGEHOMME | |
| Arnaud COLLIGNON | |
| Dorian KEMPENEERS | |
| Daniel COLLIENNE | |
| Christine HEINESCH | |

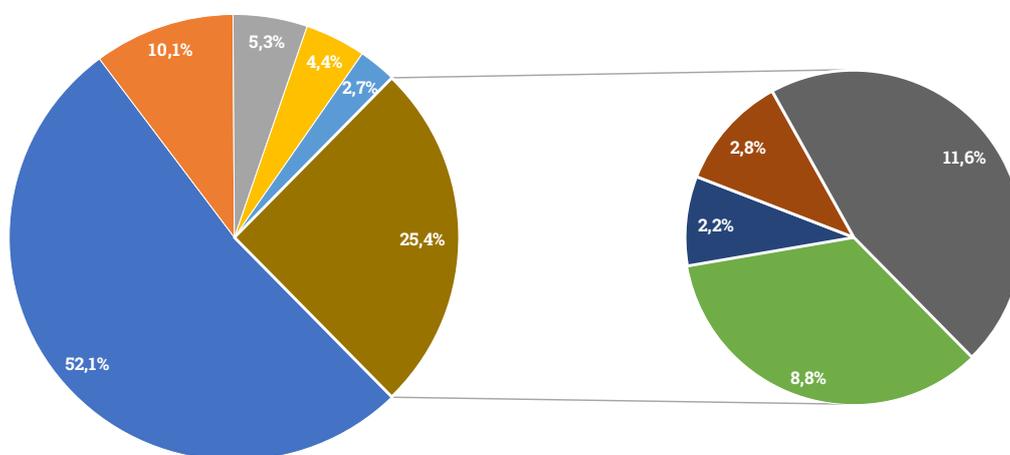


6. Financement

Les fonds mobilisés par le PNS en 2022 totalisent un budget de 356.755,78€.

Par rapport à 2021, les subventions récurrentes ont fait l'objet d'un accroissement d'un peu plus de 7% tandis que les "Autres sources financières non récurrentes" ont, elles, augmenté de 24%.

Sources de financement mobilisées



- Apport « Frais de Fonctionnement » (185.821,85€) → Subv. FF SPWARNE (max.80%) + apports partenaires fondateurs : communes + privés (20%)
- Subvention Projets « Conservation de la Nature et de Développement Rural » (36.125,78€) → SPWARNE
- Subvention Projets « Biodiversité » (19.013,57€) → SPWARNE
- Subvention « Aménagement du territoire » (15.582€) → SPWTLPE
- Subside « Promotion & Communication » (9.674€) → FTPL
- Autres sources financières non récurrentes (90.538,58€) :
 - LIFE Vallées ardennaises (31.304,83€) → CE et RW
 - Actions PwDR (7.840,80€) → RW
 - Réseau écologique & actions biodiversité (10.000€) → Spadel SA
 - Autres (41.392,95€) → diverses sources

Annexes

Tableaux synthétiques des actions 2022



Axe A : Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | ACTIONS |
|--|---|---|
| 1. Maintien et sauvegarde de la biodiversité et du patrimoine naturel | 1. Mieux connaître pour bien protéger | <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'étude du réseau écologique • Suivis botaniques • LIFE Vallées ardennaises • Oasis de biodiversité • Analyse contextuelle menée dans le cadre de la Charte paysagère • Inventaires acoustiques • Accueil de stagiaires (inventaire salamandre) |
| | 2. Maintenir le patrimoine naturel existant | <ul style="list-style-type: none"> • LIFE Vallées ardennaises • Gestion du site Natura 2000 BE33029 • Remises d'avis en matière d'urbanisme |
| | 3. Augmenter la biodiversité | <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du site Natura 2000 BE33029 • Mise en oeuvre de projets « biodiversité » dans le cadre de mesures compensatoires |
| | 4. Favoriser le retour de la nature en ville | |
| | 5. Gérer les espèces problématiques, y compris la grande faune et les espèces indigènes envahissantes | <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la pression des cervidés en pairie |
| 2. Préservation et mise en valeur des richesses aquifères | 6. Améliorer la qualité des eaux de surface | |
| | 7. Protéger les cours d'eau lors d'exploitations forestières | |
| | 8. Augmenter les zones de rétention | |
| | 9. Lutter contre les problèmes de manque d'épuration des eaux usées | |

Axe A : Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | ACTIONS |
|---|--|--|
| 3. Prise en compte des rôles de la forêt | 10. Agir en faveur de l'équilibre entre les différents rôles de la forêt | |
| | 11. Fédérer les propriétaires privés autour des projets du Parc naturel | <ul style="list-style-type: none"> • Association forestière des Sources |
| 4. Mise en valeur du patrimoine naturel | 12. Valoriser l'eau sous toutes ses facettes | |
| | 13. Conserver et valoriser le patrimoine naturel | |
| | 14. Développer l'outil Parc naturel dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel | |

Axe B : Paysage & aménagement du territoire

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | ACTIONS |
|---|---|---|
| 5. Développement, étude et valorisation des espaces d'accueil pour la nature et les paysages | 15. Laisser plus de place à la nature – favoriser le retour de la nature en ville | <ul style="list-style-type: none"> • Projet sur la pollution lumineuse |
| | 16. Entretenir et faire apprécier, par le plus grand nombre, le paysage et ses composantes | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en oeuvre de projets « biodiversité » dans le cadre de mesures compensatoires • Installation d'une plateforme d'observation du paysage • Analyse contextuelle menée dans le cadre de la Charte paysagère |
| 6. Valorisation du patrimoine bâti et cohérence en matière urbanistique | 17. Restaurer et mettre en avant le patrimoine existant (bâti ou non bâti et qu'il soit classé ou non) | <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du site classé de la Chapelle Saint-Gilles |
| | 18. Veiller à l'intégration du nouveau bâti dans l'environnement naturel et par rapport au bâti existant | <ul style="list-style-type: none"> • Remises d'avis en matière d'urbanisme |
| 7. Mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement du territoire à l'échelle du Parc naturel | 19. Développer les outils existants à travers le Parc naturel | <ul style="list-style-type: none"> • Remises d'avis en matière d'urbanisme |
| | 20. Améliorer l'accueil pour tous et en toutes saisons | <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du site classé de la Chapelle Saint-Gilles • Installation d'une plateforme d'observation du paysage |
| | 21. Développer la mobilité douce | |
| 8. Mise en adéquation des valeurs environnementales avec les besoins économiques et sociaux | 22. Pas d'objectif opérationnel mentionné tel quel dans le PdG | <ul style="list-style-type: none"> • Remises d'avis en matière d'urbanisme • Projet sur la pollution lumineuse • Accueil de stagiaires (ligne de conduite sur l'éolien) |
| | 23. Encourager l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques et recours aux ressources locales et renouvelables | <ul style="list-style-type: none"> • Projet sur la pollution lumineuse |
| | 24. Favoriser les initiatives citoyennes | |

Axe C : Développement rural & économique en encourageant le développement durable

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | ACTIONS |
|---|---|--|
| 9. Augmentation de l'attractivité professionnelle et du dynamisme du territoire du Parc naturel | 25. Encourager les jeunes à rester et à s'installer sur le territoire du Parc naturel | |
| 10. Soutien aux activités agricoles et aux initiatives annexes | 26. Soutenir les petites exploitations agricoles. | |
| | 27. Encourager la diversification agricole | • Mise en oeuvre de projets « biodiversité » dans le cadre de mesures compensatoires |
| | 28. Soutenir et promouvoir l'agroécologie | |
| | 29. Soutenir l'apiculture | |
| 11. Protection des ressources naturelles à valeur économique | 30. Veiller à la qualité des eaux et forêts en tant que ressources économiques | |
| 12. Satisfaction des besoins socio-économiques en adéquation avec les considérations environnementales | 31. Montrer l'exemple en termes de développement durable | |
| | 32. Encourager le recours aux énergies renouvelables et aux économies des ressources | |
| 13. Développement du tourisme doux et intégré et du « bien-vivre » au sein du Parc naturel | 33. Mettre en place des infrastructures d'accueil | • Aménagement du site classé de la Chapelle Saint-Gilles • Installation d'une plateforme d'observation du paysage |
| | 34. Avoir un réseau de promenades cohérent | • Cadastre des chemins et sentiers |
| | 35. Varier l'offre des promenades | |
| | 36. Valoriser le potentiel touristique du Parc naturel | • Inauguration du projet Natur'Accessible au PNS |
| | 37. Soutenir l'éco-tourisme et le recours aux labels de qualité | |
| 14. Soutenir les concepts de développement durable au sens large (non repris tels quels dans le PdG) | | • Mise en oeuvre de projets « biodiversité » dans le cadre de mesures compensatoires • Accueil de stagiaires (étude sociologique) |

Axe D : Innovation & expérimentation

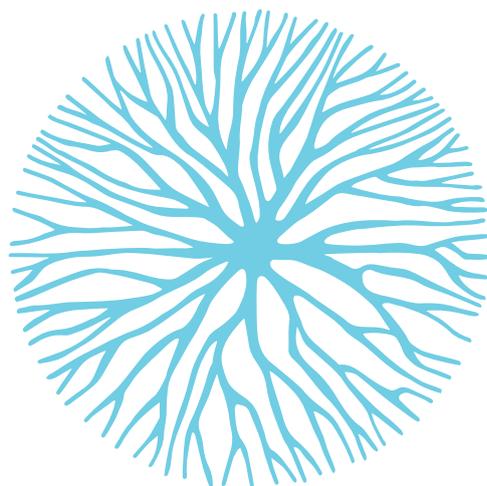
| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | ACTIONS |
|---|--|---|
| 15. Utilisation de nouvelles ressources pour une communication efficace vers un large public | 38. Utiliser les outils de communication à la pointe du progrès | |
| | 39. Intégrer l'emploi des techniques modernes dans diverses applications | <ul style="list-style-type: none"> • Inventaires acoustiques |
| 16. Territoire d'expérimentations et d'impulsion pour des projets innovants | 40. Soutenir les études scientifiques | <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'étude du réseau écologique • Suivis botaniques • LIFE Vallées ardennaises • Inventaires acoustiques • Suivi de la pression des cervidés en paire • Accueil de stagiaires |
| | 41. Valoriser les acquis | <ul style="list-style-type: none"> • LIFE Vallées ardennaises • Gestion du site Natura 2000 BE33029 |

Axe E: Partenariats & coopération

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | ACTIONS |
|---|---|---|
| 17. Mise en place d'une coopération entre les Parcs naturels | 42. Optimiser les objectifs communs au PNHFE et au PNS et développer des actions communes | |
| | 43. Établir une liaison physique entre le Parc naturel des Sources et le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel | |
| | 44. Pas d'objectif opérationnel mentionné tel quel dans le PdG | <ul style="list-style-type: none"> • Échanges avec la FPNW et échanges inter-parcs • Accueil de l'Association forestière du Parc naturel régional du Massif des Bauges |
| 18. Un patrimoine à préserver et à faire connaître | 45. Encourager l'implication citoyenne | <ul style="list-style-type: none"> • Cadastre des chemins et sentiers |
| 19. Coopération entre les différents acteurs du territoire | 46. Favoriser les rencontres et la mise en place de projets entre les différents acteurs de la région | <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'étude du réseau écologique • Gestion du site Natura 2000 BE33029 • Mise en oeuvre de projets « biodiversité » dans le cadre de mesures compensatoires • Analyse contextuelle menée dans le cadre de la Charte paysagère • Suivi de la pression des cervidés en paire • Animation de la Commission « Eau » |
| | 47. Développer des projets de grande envergure | |

Axe F : Accueil, éducation & sensibilisation

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | ACTIONS |
|--|---|--|
| 20.Sensibilisation à travers la promotion du territoire et valorisation du patrimoine | 48. Intégrer les notions d'éducation et de sensibilisation dans les aménagements d'accueil | <ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des panneaux d'accueil développés • Inauguration du projet Natur'Accessible au PNS |
| | 49. Guider et informer pour mettre le patrimoine du Parc naturel en valeur | <ul style="list-style-type: none"> • Inauguration du projet Natur'Accessible au PNS |
| 21.Sensibilisation au patrimoine naturel et valorisation des actions menées dans ce cadre | 50. Faire connaître les actions réalisées par la Wallonie en faveur de la biodiversité | <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du site Natura 2000 BE33029 |
| | 51. Protéger l'environnement partout, par tous, pour tous | |
| | 52. Valoriser le travail des acteurs du paysage | |
| 22.Promotion du tourisme vert et respectueux de l'environnement | 53. Faire connaître le potentiel naturel au-delà du territoire du Parc naturel | |
| | 54. Équilibrer l'accueil du public avec l'environnement | |
| 23.Intégration de l'éducation, notamment à l'écologie, dans un maximum d'actions organisées dans ou à proximité du Parc naturel | 55. Cibler les jeunes | |
| | 56. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'environnement lors d'activités événementielles de tous types | <ul style="list-style-type: none"> • Inauguration du projet Natur'Accessible au PNS |
| | 57. Sensibiliser à la gestion des déchets et lutter contre les dépôts sauvages | |
| | 58. Sensibiliser à la gestion des ressources | |
| | 59. Interpréter l'évolution du paysage | <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la Charte paysagère |
| | 60. Allier environnement et santé | |
| 24.Éducation relative à l'eau | 61. Envisager l'élément « eau » | |
| | 62. Sensibiliser à la protection des ressources d'eaux souterraines | |
| 25.Promotion et valorisation des actions initiées par le Parc naturel | 63. Faire connaître les missions du Parc naturel | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de l'Association forestière du Parc naturel régional du Massif des Bauges • Ensemble des actions de communication |
| 26.Pas d'objectif stratégique (non repris tel quel dans le PdG) | | <ul style="list-style-type: none"> • Conférences, formations et balades thématiques |



Parc naturel des Sources

Bérinzenne, 6

4900 Spa

087/63.22.05

Contact : info@parcnatureldessources.be

Site Internet : www.parcnatureldessources.be

Éditeur responsable : Parc naturel des Sources - Bérinzenne, 6 à 4900 Spa



Ici, l'innovation prend racine